Réunion statutaire **: BUREAU EXÉCUTIF**
Procès-Verbal de la réunion du 29 mars 2024

***Membres présents* (présentiel ou visioconférence) :**
Gwenaëlle NOURY, Présidente
Irma BARDOUX, Secrétaire Générale
Raphaël CABON, Trésorier Général
Marianne OUDAR, Vice-présidente
Guillemette ANCELET, Présidente CSN Patinage Artistique
Marien de la ASUNCION, Président CSN Danse sur Glace
Alexandra BOCH, Présidente CSN Bob Luge Skeleton
Pascal HENRY, Président CSN Sports Extrêmes
Cécile LEKHAL, Présidente CSN Patinage de Vitesse
Anthony LEROY, Président de la CFOA
Huguette LONDY, Référente Intégrité
Noël MORARD, Président CSN Curling
Laurent MOREAU, Président CSN Patinage Artistique Synchronisé
Florian OTAÏ, Transition énergétique
Mylène SECHAUD, Présidente de la CSN Ballet

Membre absent :
Patrick RIVERA (pouvoir)

Invités :
Ludovic LE GUENNEC, Président du Conseil Fédéral
Djamel CHEIKH, DTN

La séance est ouverte à 16h30, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est largement atteint (la moitié des membres élus). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif a été convoqué le 26 mars 2024 à 15h56. Il se réunit sur l'Ordre du Jour suivant :

- Désignation d'une secrétaire de séance
- Approbation des deux procès-verbaux précédents (20 janvier 2024 et 22 février 2024)
- Intervention de la Présidente
- Intervention du Trésorier Général
- Intervention de la Secrétaire Générale (notamment releases)
- Point du DTN
- Point des différentes CSN
- Point juridique/litiges
- Transition énergétique / Commission Energétique
- Point sur la commission de révision des textes fédéraux
- Planning des réunions BE/CF
- Questions diverses.

Madame Noury rappelle à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 16.3 du Règlement Intérieur.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Irma BARDOUX est désignée secrétaire de séance, pour cette première réunion, à la suite de son élection lors du Conseil Fédéral du 24 février dernier, pour une prise de poste le 1er mars.

II. Approbation des procès-verbaux des deux précédentes réunions

PV du 29 janvier 2024 : chapitre 7 page 12, suppression d'une phrase, en direct et relecture du paragraphe

PV du 22 février 2024 : aucune modification demandée

Les deux procès-verbaux sont ensuite approuvés.

III. Intervention de la Présidente

La bienvenue est souhaitée à Marianne Oudar et à Irma Bardoux. Leur élection s'est faite lors d'un Conseil Fédéral, en présentiel, avec des votes partagés. La passation s'est déroulée dans un souci de continuité.

Lors de ce CF, Ludovic Le Guennec a accepté la démission d'Oleksandr Liubchenko. Intervention de Florian Otaï indiquant ne pas être informé de cette décision alors qu'il est son employeur.

Le 29 février, première d'Holiday On Ice., avec une convention pour une belle mise en avant des clubs. Les clubs participent en première partie après l'entracte, avec leurs patineurs : réussite incroyable. Beaucoup de teasers, et de félicitations notamment des directeurs d'Holiday on Ice. Les pépites des clubs en ont plein les yeux.

Mi-mars : présence aux Championnats du Monde de Patinage de vitesse, à Rotterdam, avec Géraldine Zimmermann : assez spectaculaire. Beaucoup de meetings avec les autres fédérations et ISU. Rencontre avec les responsables techniques de la ville de Reims dans le cadre de leur nouvelle patinoire double pistes

Djamel Cheikh était en déplacement pour les PPF en parallèle.

Fin mars, les mondiaux en PA-DG à Montréal : remontada d'Adam. Compliqué après le short, mais Adam est bien entouré. Médaille incroyable ! Une bronze qui vaut de l'or. Djamel Cheikh indique que c'est la première fois qu'il voit un public debout pour une standing ovation avant la fin du programme et longtemps après !!

L'équipe de France n'a pas démérité, les jeunes sont bien dans leur tête. De très beaux résultats. Bravo aux deux couples ! les résultats sont très encourageants pour le futur. Nos Pairs n'étaient malheureusement pas présents pour cause de blessures (un dans chaque couple). Opération de la cheville pour Pavel. Camille malade aux Europe et une blessure pour les Mondes.

Meetings autour du GP5. Profonde volonté de l'ISU, de se renouveler, de changer de modèle, de mettre en place des partenaires et de trouver de nouveaux axes. Toujours de bons échanges avec Colin Smith, nouveau directeur général de l'ISU. Ils s'investissent beaucoup dans la Finale et sont prêts à apporter des aides. La mise en place des barrières LED (plus basses) a été évoquée (tournent entre les programmes mais restent fixes pendant les programmes). Cela répondrait à la nécessité d'avoir plusieurs partenaires pour, a minima, équilibrer les événements.

Une demande a été faite auprès de Kim Jae-youl d'une aide exceptionnelle pour la Finale : décision en attente.

Rencontre avec Marie-Ange Graziani, notamment. Rendez-vous le 3 avril avec Laurent-Eric Le Lay de France TV.

Le Téléthon est avancé d'une semaine mais, en revanche, le week-end de la Finale, ce sera aussi la ré-ouverture de Notre-Dame après l'incendie d'avril 2019. Ça mobilise moins les chaînes que le Téléthon. A Orléans, Djamel Cheikh a rencontré l'adjoint aux sports, Thomas Renault et Olivier Thomat, président du club, dans la bonne entente, dans la projection de cette Finale.

A Montréal, a été rencontré, avec Fabrice Blondel et Benoît Richaud, Oliver le boss d'Art on Ice, société de gros shows. Ils nous proposeraient un événement vendredi-samedi-dimanche, avec l'opportunité de voir de « grosses » sociétés d'évènementiel s'intéresser à notre fédération. Le rendez-vous a été très constructif. Il est nécessaire de modifier le format de nos évènements. Merci à tous d'avoir travaillé dans ce sens-là. C'est le fruit d'un travail commun. C'est surtout une façon de mettre nos sportifs en lumière !

La patinoire de Dreux, malgré le retard pris, est sortie de terre. L'inauguration a lieu dans les prochaines semaines. La mairie nous a contacté ; pour présenter la structure et indiquer qu'ils souhaitent accueillir un club affilié FFSG. Rendez-vous pris pour le 19 avril prochain. C'est une très belle patinoire. Un appel à délégation a été lancé. Ils commenceront par exploiter la patinoire en direct pour 18 mois. La patinoire a une capacité de spectacle de 1000 places, avec une finalité d'événements à accorder dans ce type de structures.
Florian Otaï indique qu'ils étaient en lien avec le hockey qui s'était mieux et plus vite positionné. Grâce à Claude Deschamps qui a fait un énorme travail, la tendance a été inversée. Nécessité d'un travail de réseautage et de terrain.
Dans la même trajectoire, la patinoire de Nancy est en projet, avec une volonté artistique affirmée.

Gwenaëlle Noury sera présente ce week-end pour le Championnat de Ligue Ile-de-France et Dammarie pour le ballet. Le week-end, elle se déplacera à Annecy pour les Championnats de France des clubs et enchaînera sur quelques dates de la tournée de l'équipe de France lorsque ses déplacements seront proches de ses lieux de rdv. La promotion de cette tournée est la priorité : ça doit être une réussite. Merci à tous pour la mobilisation intense.

Le tirage au sort pour les billets pour les JO est fait et transmis au CNO.

IV. Intervention du Trésorier général

Première échéance à venir : contrôle Urssaf mercredi à la fédération. C'est la suite logique car le précédent contrôle date de trois ans. Le cabinet comptable va présenter le bilan 2023 le lendemain. Point téléphonique fait avec le commissaire aux comptes. Il ne lui manque que le bilan, qui lui sera transmis après le rendez-vous avec Syna.

Sur les événements, on se rend compte que les collectivités donnent moins que les années passées. Il y a danger pour l'équilibre financier des événements. Pour le Grand Prix d'Angers, le sponsor japonais a versé 2*100 000 € (ceux de 2022 étaient non reçus). Ce qui permet d'être à l'équilibre.

Cela contraint à aller chercher des fonds privés et faire des économies sur certains postes.

L'état de la billetterie de la tournée de l'Equipe de France a été transmis. Le budget prévisionnel a été réactualisé : moins de dates, pas d'édition de programmes (remplacés par des affiches pour les autographes).

Les athlètes sont ravis que la tournée soit reprise malgré le départ de Maxime Combes. Il manquait plusieurs contrats avec les sportifs dont celle de Luc par exemple et des conventions avec les clubs. Une visio est prévue le 30 mars avec les présidents de clubs concernés pour finalisation. Deux salariés vont être envoyées sur la tournée. Il faut vérifier côté législation RH pour le respect des amplitudes horaires.

Raphaël Cabon sera à Orléans le 11 avril pour des rendez-vous techniques et enchaînera sur les différents sites de la Tournée au moins jusqu'à Angers.

Point sur l'organisation des Elites : déficit évalué à 100 000 € pour 2023, en raison notamment de l'allongement de l'événement (une semaine de compétition et non 3 jours). Il est à noter que le bilan des 3 derniers Elites est en déficit.

Cette année, les Elites devraient se dérouler à Amiens, toutes disciplines confondues. Un échange peut être prévu sur ce choix, car certaines disciplines ne trouvent pas pertinent de participer à ces Elites en format global.

L'équilibre financier est un sujet pour les Elites mais aussi pour les autres grands événements.

Un état détaillé des budgets des CSN sera expédié d'ici la fin du week-end, aux présidents concernés.

Gwenaëlle Noury intervient en précisant que la captation coûte très cher. Il y a probablement moyen de faire des économies. L'erreur a été faite de refaire ce qui existait avant. D'autres solutions doivent être imaginées.

Florian Otaï demande si des chiffres ont été produits sur le budget prévisionnel pour Angers.

Gwenaëlle Noury précise que le delta serait de 20 000€. La Ville d'Angers est prête à donner un carnet d'adresse de partenaires potentiels qui permettrait de combler le delta. Rendez-vous le 14 avril à Angers lors de la tournée

de l'Equipe de France pour rencontrer les éventuels partenaires. Pour la Ville d'Angers, un seul événement par an leur convient parfaitement. Autour d'un Grand Prix, il y a beaucoup de retombées (hôtellerie, restauration …).

Gwenaëlle ajoute que des économies peuvent être faites sur le volet vie fédérale (contrat Tounet (en passant à un jour sur deux), sur la gestion de la paye, etc.° Syna a été pointé par le rapport de l'IG, pour des taux horaires supérieurs à la moyenne du marché.

Déconnexion de Raphaël à 17h30

Florian Otaï se questionne sur le prévisionnel de la Finale. Gwenaëlle Noury répond que des devis complémentaires ont été demandés pour faire baisser les montants communiqués pour l'instant : le montant de 500 000€ annoncé pour la glace par exemple est très conséquent. Djamel Cheikh précise que la convention contraint le gestionnaire à proposer des journées de gratuité de la glace. Ce qui fera baisser la note drastiquement.

Guillemette Ancelet s'interroge sur la situation financière et voudrait savoir si la fédération est en difficulté financière. Gwenaëlle Noury se veut rassurante mais la clôture des comptes n'est pas complètement arrêtée. Les travaux sont encore en cours : les produits à recevoir et les charges à payer doivent être évalués et intégrés. La provision pour le litige avec [redacted] a été revue à la baisse car la plaidoirie est basée à présent sur l'incompétence territoriale.
Djamel Cheikh ajoute que ce qui compte c'est la trajectoire et que c'est cela qu'il faut analyser. Ce que l'on met en œuvre pour éviter les dérives.

Il y a également des montants qu'il faut revoir comme les dotations aux amortissements pour du matériel que l'on n'a pas. Ce n'est pas simple à arrêter. On a amorti pour 1 million 2, du matériel que l'on a acheté pour même pas 400 000.

Florian Otaï questionne sur l'attitude de l'ANS sur le sujet de la patinoire mobile. Djamel Cheikh répond que l'ANS ne demande rien pour l'instant mais que l'enquête du parquet financier sur la patinoire a débuté. Gwenaëlle Noury indique que Monsieur [redacted] n'est pas content d'avoir été auditionné par la Brigade financière (cf mail de ce dernier).

Huguette Londy propose un levier financier. Au sein de son club, les bénévoles au contact des enfants (les couturières par exemple) doivent prendre une licence afin de légitimer le document honorabilité. Tous les membres expriment leur accord.

Noël Morard interroge sur le choix du lieu de la Finale Grand Prix à Orléans, dans une salle où il n'y a pas de glace. Djamel Cheikh réplique que peu de patinoires possèdent une jauge spectateurs à 5000 personnes. Et il ajoute que ce lieu est l'héritage de la gouvernance précédente. Elle était au programme ISU. Guillemette Ancelet demande si le lieu est définitivement choisi ou si l'on peut aller ailleurs ? Djamel Cheikh précise que beaucoup de choses sont engagées. Si le prix de la location baisse considérablement et si des partenaires se positionnent, ça peut être financièrement encourageant.

Noël Morard ajoute que comme Pascal Henry, il était là en 2018 – 2020, quand il y a eu cette patinoire mobile achetée. Nathalie Péchalat pensait qu'il y avait une patinoire complète~~…~~ Florian Otaï intervient en disant que si Nathalie Péchalat et son équipe pensaient qu'ils disposaient d'une patinoire complète, pourquoi ils ont reloué du matériel qu'on était censé avoir.

Noël Morard rappelle qu'il est important de remettre les choses dans le bon ordre. Notamment suivre les BE en présentiel lui semble primordial. Après échanges, il est donc acté que 3 BE par saison (a minima) se dérouleront en présentiel. Avec un calendrier à définir en début de saison.

Mylène indique qu'ils ont pour la première fois reçu le compte-rendu de la réunion hebdomadaire de salariés et que c'est une très belle initiative. Plusieurs membres acquiescent. La décision est prise d'envoyer le compte rendu aux membres du BE systématiquement.

Alexandra souhaite faire un petit retour en arrière par rapport aux chiffres présentés par Raphaël et s'interroge sur le maintien ou non de la tournée de l'Equipe de France. Gwenaëlle précise que l'annulation n'est pas envisageable : la perte financière serait trop élevée. De surcroît, c'est une belle promotion de nos sportifs et de mise en valeur des résultats et elle souhaite faire de cette tournée une réussite, la promotion des sportifs.

Mylène Séchaud demande si un recrutement est prévu pour remplacer Maxime Combes, sur le poste de directeur des opérations. Florian Otaï indique que M. Combes n'avait pas de lien hiérarchique avec les équipes fédérales. Gwenaëlle Noury précise que M. Combes travaillait volontairement tout seul et que cela ne marchait pas.

Noël Morard dit qu'il veut bien s'investir sur la tournée et précise que le siège du groupe Smile est près de chez lui et qu'il pourrait les solliciter. Gwenaëlle Noury poursuit en évoquant les problèmes liés à la billetterie, notamment problèmes de fonctionnalité (lien CE inexistant). Michael Collardey, membre du Conseil Fédéral, doit contacter M. Combes pour prendre le relai. Des questions sont posées sur les motivations d'achat de la billetterie. Noël Morard demande si toutes les patinoires sont équipées d'une billetterie. Florian Otaï prend la parole et indique que, à Cergy, c'est l'organisateur de l'événement qui fait appel à ses propres prestataires pour la billetterie.

Plusieurs membres du BE souhaitent aborder la problématique de la communication en interne. Les résultats sont envoyés pour être publiés mais aucune publication n'est effective. Les sportifs sont déçus et les présidents des CSN concernées mécontents. Gwenaëlle Noury est consciente des manquements. Des échanges ont eu lieu avec la personne en charge de la communication et ces entretiens devraient apporter une amélioration. Sujet à rediscuter.

Alexandra Boch évoque son point de vue par rapport au patinage artistique. Elle a un œil novice, l'œil du grand public. Lorsqu'elle est allée à Vaujany avec son mari et son fils, bel enthousiasme : c'était magnifique. Quand elle est allée à Megève en avril 2023, elle a vu la tournée de Equipe de France, déception, c'était en dessous du gala de Vaujany. Elle propose de mettre en place une superbe tournée de l'Equipe de France un an sur deux, et plutôt un spectacle comme Vaujany tous les ans. Djamel ajoute que cette tournée est un bel outil de promotion.

Gwenaëlle Noury enchaîne en formulant l'envie d'amorcer une ère nouvelle et de conquérir un nouveau public, avec la présence de l'ensemble des disciplines. Un esprit nouveau pour attirer les jeunes. Une amorce intéressante. Pour la tournée de l'Equipe de France, il faut être dans le même esprit. Un prestataire, Minuit production a été sollicité. Valentina a conçu l'entrée, des battles et le final de la Tournée. Elle a insufflé un vent de fraîcheur à la Tournée. Cette tournée de l'Equipe de France doit tendre vers ce qu'il y avait à Vaujany, dans le même esprit, dans une volonté d'aller de l'avant. Les sportifs sont lors de la Tournée dans la peau de show-men, ils peuvent se libérer des contraintes de la compétition.

Départ de Mylène Séchaud à 18h30, pour cause de compétition le lendemain

Des échanges ont lieu sur la nécessité de mobiliser les athlètes. Ils ne doivent pas demander des cachets mirobolants pour participer à un événement fédéral. Quand on leur parle, ils comprennent, même si ça prend du temps. En intersaison, ils peuvent participer à des shows et gagner des sous (surtout quand ils sont bankables). Toutefois, pour leur Fédération ils devraient pouvoir le faire pour des prix raisonnables. Mais la plupart se comportent très bien et il y a un bel état d'esprit dans cette Equipe.

Ludovic Le Guennec veut évoquer le fonctionnement du Conseil Fédéral et le niveau d'informations du CF que certains considèrent comme trop élevé par rapport à celui du BE. Il explique qu'il a voulu donner une certaine dynamique au CF en faisant des réunions régulières, plus nombreuses qu'auparavant car 3 réunions par an c'était insuffisant. Il n'y a pas eu, récemment, suffisamment de réunions de BE. Il doit y en avoir 10 par an selon les statuts soit une réunion du BE par mois. Ces réunions doivent être suivies de réunions du CF. C'est important que l'information récente soit transmise. Les prérogatives du CF ont été élargies par les nouveaux statuts, ce besoin d'informations en temps réel est indispensable. Si les informations sont transmises au CF deux mois après, c'est trop tard.

Anthony Leroy ajoute que s'il devait faire un rapport d'étonnement, il n'y a pas assez de réunions de BE. Avec la commission CFOA, il entretient une relation au mois le mois parce qu'on a une activité qui est très chargée. Il a besoin d'avoir les remontées des équipes, du terrain. Le BE devrait avoir au moins autant de réunions que le CF.

Ludovic Le Guennec préfère que l'on fasse une réunion après le BE pour que le CF ait l'information directement à suivre, par Gwenaëlle Noury et Djamel Cheikh, afin d'éviter les rumeurs.

Huguette Londy se demande si les membres du CF et du BE ont signé une note de confidentialité. Gwenaëlle Noury précise que c'est dans les statuts. Ils n'ont pas besoin de signer. Le rappel de confidentialité est fait en début de réunion.

Noël Morard rappelle que, avant, le Bureau Exécutif avait lieu le vendredi soir et le Conseil Fédéral le samedi matin et c'était efficace. Huguette Londy pense que c'est réalisable si l'on fixe le calendrier pour la saison.

Djamel Cheikh revient sur le nombre de réunions du BE : il y a eu 11 réunions de BE en 2023.

V. Intervention de la Secrétaire générale

Remerciements pour l'accueil réservé par les membres du BE.

Echanges sur les mails anonymes reçus

Echanges puis votes sur les demandes de release de Chloé Panetta et de Cédric Pernet.

Chloé Panetta est rayonnante solaire. Les premiers entraînements avec Flavien semblent prometteurs. Flavien a repris l'entraînement. Il va mieux.

La dette d'[redacted] auprès du club n'a pas bougé d'un euro. Elle s'entraîne à Bercy mais patine pour la Suisse. Elle patine avec [redacted]. Claude Peri est leur entraîneur privé. Olivier Nasso qui suit toutes les structures sportives de la Ville de Paris est à relancer : les heures fédérales qui étaient accordées à Bercy à moindre coût pour les athlètes de haut niveau ont été perdues.

Demande de release pour un juge de danse sur glace qui réside en Suisse. Il a quitté la fédération pour devenir officiel en Suisse où il vit depuis 2020. La CFOA a voté favorablement avec 11 voix. Cédric Pernet est déjà dans le circuit international. Cédric reste de cœur français ainsi quand il sera invité pour juger il aura un attachement précieux pour la Fédération. Il pourra être positionné en même temps que Marien sur les compétitions internationales.
On a un résident chinois, journaliste pour la télévision chinoise en France. Ce jeune homme veut devenir opérateur de données. Il va passer l'examen à Francfort cet été mais il faut envoyer une demande à son pays pour la forme car il n'est pas Français mais il peut tout de même devenir opérateur de données international.

Résultats des Votes :

Chloé Panetta :
Fabrice Blondel, adjoint à la DTN pour le PA/DG a émis un avis favorable écrit par mail.
La Présidente de la CSN PA a émis un avis favorable pour la demande de release de Chloé Panetta.
0 Contre, 0 Abstention, 16 Pour

Cédric Pernet
Le Président de la CFOA a émis un avis favorable pour la demande de release de Cédric Pernet.
0 Contre, 0 Abstention, 16 Pour

VI. Point du Directeur Technique National

Djamel Cheikh ne souhaite pas revenir sur les résultats sportifs connus de tous. A chaque fois, la Fédération obtient les félicitations de la Ministre, de la Direction des sports et de l'ANS. Les bons résultats obtenus attirent l'attention.

Entretien professionnel avec le ministère des sports : ils sont très contents de la manière dont cela se passe et de l'évolution de la fédération. Ils sont conscients des soubresauts qui leur semblent normaux compte tenu de l'état de la fédération telle qu'elle était en 2022.

Djamel Cheikh a été conforté dans sa mission et encouragé. Il précise qu'il n'a pas l'intention de partir. Les relations au sein de la direction technique sont très fluides. Le DTN a un rôle important à jouer avec la gouvernance fédérale, et a une proximité avec les agents de son équipe. Il tient à la fluidité des relations avec les élus mais il ne faut pas confondre ingérence et transparence.

Il affirme le respect qu'il a vis-à-vis des officiels d'arbitrage et donne tout son soutien à Antony Leroy qui œuvre pour un sport propre et contre le lobbying. Le travail qui est mené donne l'image d'un corps arbitral solide sans dysfonctionnement. Il faut être intransigeant sur les valeurs d'intégrité.

Le recrutement des arbitres doit être basé sur l'exigence : à la fois, sur le niveau connaissance de la discipline, mais aussi de l'anglais pour communiquer facilement. Les entretiens doivent garantir le respect de ces préalables.

Le projet performance fédérale : démarrage des visites des clubs en patinage artistique et en danse sur glace qui peuvent être labellisés. Avoir un nombre d'athlètes listés issus de la formation dans son club. Déplacement sur place pour l'évaluation de la structure, de la scolarité, du suivi médical, de l'hébergement. Dans le cadre de

l'encadrement de l'hébergement en famille d'accueil, un document contractuel a été proposé. Les familles d'accueil doivent être licenciées pour relever d'un contrôle de d'honorabilité.

Certains clubs de PA-DG ont été visités et une réflexion pour appliquer la même démarche sur la vitesse est entamée. Il pourrait y avoir des clubs concernés.

Lecture d'un mail de la Présidente de la CSN patinage de vitesse relatif à l'annonce de la fermeture pour travaux du site de Font Romeu. Très vite après sa nomination, il est allé à Font-Romeu afin de visiter la structure.

Il s'est laissé un an et demi pour travailler avec l'encadrement sur la posture des athlètes. Le contrat de préparateur olympique de Thibaut Meline n'a pas été renouvelé. Son contrat prend fin en juin.

Un problème de barrières empêche les short-trakeurs de s'entrainer convenablement. La patinoire ne sera pas disponible pendant plusieurs mois à cause des travaux, la saison prochaine a donc été sécurisée en cherchant une solution pour préparer 2026, dans des temps records. La structure italienne est d'accord pour accueillir les meilleurs à Bormio et les plus jeunes sont repositionnées à Reims. Les entretiens avec l'équipe ont été faits sauf un.

Le problème du contrat de travail est une problématique RH entre le DT et son agent. Il n'y a pas lieu de dévoiler le contenu exact des échanges. La fin de contrat a été annoncée, par bienveillance, avant la fin de celui-ci pour permettre à l'entraîneur de bénéficier des mouvements de poste (il est professeur d'EPS).

La situation est complexe mais il a fallu en tenir compte. Pour exemple, on sait que Quentin Fercoq a besoin d'avoir de meilleurs que lui pour monter en compétences. Le partenariat avec l'Italie est une bonne opportunité quand on sait qu'on aura bientôt les jeux en Italie. Quant à Font Romeu, ça pose problème de s'entraîner en altitude tout le temps. C'est un souci pour les sportifs.

Cécile Lekhal ainsi que le membre du CF en charge de la discipline ont été appelés dès que la réflexion était avancée. C'est un choix du DT assumé. Laissons le travail se faire !

La réunion avec les clubs prévue initialement en sa présence a eu lieu le premier jour des mondiaux. Djamel regrette de ne pas avoir été là pour répondre aux différentes questions posées par les clubs. Une nouvelle réunion aura lieu en présence des clubs et des cadres de la DTN. Appréhender les choses avec la bonne distance et la bonne posture est essentiel. Mais les conditions telles qu'elles sont là ne permettent pas de performer comme il faut.

La situation n'est pas cataclysmique. Il faut revenir à un peu de raison et de calme pour la haute performance.

On ne prend que des listés et c'est normal lorsque l'on parle de haute performance. Les listes permettent de classifier les athlètes.

On espère qu'il y aura derrière des jours meilleurs. Volonté de faire attention économiquement et de sécuriser les jeunes pour 2030, afin d'avoir de vraies ambitions. Rendez-vous dans quelques saisons pour voir les effets des décisions prises.

VII. Point des différentes CSN

Tous les documents et informations transmis par les Présidents de CSN en amont du BE ont été lus par chacun avant la réunion. Aucun président de CSN n'a de complément à ajouter.

Noël Morard souhaite présenter un projet innovant. Viry a un projet de hall de curling. La mairie attend, soi-disant, que la fédération signe la construction d'une halle de curling depuis 4 mois ; ce qui est aberrant car la fédération ne peut pas s'engager pour la construction d'une structure municipale. Noël Morard réfléchit à un projet de salle multisports. Ce projet allierait le padel au curling : 2 sports qui se jouent à 4. La demande formulée est d'obtenir le financement de l'étude de faisabilité soit 25 000 €.

Présentation de son PowerPoint puis échanges autour de ce projet novateur

Départ de Guillemette Ancelet à 21 heures

Concernant le bobsleigh, Alexandra Boch confirme que la communication est mauvaise. Elle demande régulièrement la publication des résultats du Championnat de France du 10 mars mais rien n'est publié à ce jour. Il est maintenant trop tard. Elle indique le faire elle à partir de son téléphone et ça ne prend pas de temps.

Le Championnat de France a eu plus de participants qu'habituellement. Quelques coûts sont à la hausse par rapport à l'an dernier mais il ne faudra pas omettre de faire une refacturation aux équipages suisses.

La piste de poussée mobile est un franc succès. Elle reçoit des félicitations à chaque fois. Il faut mettre à profit cette piste pour augmenter le budget de la CSN avec une mise en place de conventions. Avec, a minima, un coût par jour pour la piste, plus les frais de transport et 2 personnes à disposition. Cette piste devrait nous rapporter de l'argent. La journée pourrait être facturée 700€ par jour + les frais de transport. La convention pourrait être une prestation de mise à disposition. Un modèle de convention est à fournir à Alexandra Boch.

Par exemple, l'année dernière, la piste a fait partie du Martin Fourcade Festival à Annecy, la piste a bénéficié d'une très belle visibilité (38 000 spectateurs). On a participé sur La Plagne, à la 6000D, trail connu des trailers, mais aussi au trail sponsorisé par EDF, puis à Grenoble à la Descente des Alpages. Il est nécessaire qu'elle soit identifiée Fédération et donc intéressant d'acheter la tente logotée FFSG pour protéger le bob, en cas de forte chaleur ou en cas de pluie.

Alexandra Boch pose la question de qui va assurer la continuité après M. Combes, sur le pôle France aux JO du mois d'août. Raphaël est l'élu événementiel qui s'investit sur le sujet. Emma Restaino suit également le dossier.

La piste est sollicitée, par le colonel de l'armée des Champions, pour le 23 juin à Chamonix. L'armée y organise une étape du parcours des champions. Bruno Mingeon assure la prestation.

Dates de congrès IBSF transmises. Bruno Thomas demande si Alexandra participe à ce congrès à Lake Placid. Cette année, il y aura en commun une partie IBSF et une partie FIL. Inscription à faire avant le 21 avril

Hier soir, à la réunion pour les JO 2030, le Président de Région a fait un clin d'œil à la FFS, il a fait un clin d'œil à la piste de bob, mais pas de clin d'œil à la FFSG. Il faut profiter de ces jeux pour repositionner la fédération au niveau du bob. Il est indispensable d'être présent à l'international. Est-ce que le CNOSF pourrait prendre en compte le déplacement s'il s'agit d'une représentation de la Présidente.

Noël Morard enchérit sur les problèmes de communication rencontrés. Les CSN sont mécontentes de la non-communication. Il n'y a pas non plus de visibilité, pas d'oriflamme, pas de totem, pas de goodies, rien !

Ce serait bien que les présidents de CSN puissent être administrateurs du site internet, des réseaux sociaux pour pallier les manquements en communication.

Anthony Leroy indique que le logiciel Agora est installé sur un serveur fédéral. Les codes sont détenus par deux salariés fédéraux. Il n'y a aucun risque en cas de changement de présidence, les données sont préservées.

Le site de la fédération est en cours de réfection. Michael Collardey et Agathe Jeanne ont la charge de la rénovation du site, en cohérence avec la charte graphique, notamment.

Marien de la Asuncion souhaite évoquer deux sujets importants : le solo danse est bien reconnu discipline internationale. Une compétition labellisée ISU aura lieu dans quelques jours en Finlande. Le règlement international a été adopté. Cette première année est expérimentale mais rapidement il y aura une ambition importante. On sera soumis à quota de sélection assez rapidement. C'est sur un format de nation. Aux Championnats du monde, le sujet a été abordé. L'ISU est en recherche de candidatures de pays hôtes.

Ce développement va-t-il nuire aux couples ? Ça ouvre la porte aux patineurs qui n'ont pas de partenaire. Les très bons patineurs seront attirés par le couple. On a tous des championnats nationaux et il y a des garçons qui veulent patiner seuls. Cette année, en catégorie Solo Senior, il y a 45 patineurs cette année, 10 - 15 patineurs avant.

Florian Otaï se demande si la réflexion sur les compétitions des couples non mixtes progresse. Marien ne sait pas si ça va progresser : certains pays sont plus avancés que nous.

Marien de la Asuncion soumet le second point. Avant covid, les couple Minimes – Novices étaient réunis à l'automne. Il faudrait réorganiser ce stage et prendre tous les couples pour émulation. C'était très apprécié à l'époque.

Laurent Moreau a un petit point à proposer sur la synchro. Petit souci avec le 2ème club de Montpellier : Sylvain Privé est l'entraîneur. Guillemette Ancelet va dénouer ou va tenter de dénouer le problème et nous tenir informés.

Laurent Moreau souhaiterait avoir des totems (2 par exemple). Pascal Henry les déposera à Montpellier.

VIII. Point juridique/litiges

Bilan au 31 décembre 2023 envoyé par mail. Rien de nouveau depuis.

Toujours en attente d'une proposition de convention écrite par l'avocat de [redacted].

Les 5 ex-BE (tous bénévoles) demandent une compensation financière au titre de la vexation. L'avocat ne répondra pas à cette demande jugée inappropriée.

IX. Transition énergétique / Commission énergétique

Les prix de l'énergie se détendent en 2024. Pour exemple : 1500€ le mégawatt/heure en 2022 puis 160€ en 2023 et 130€ en 2024. Un état des lieux des patinoires par région est en cours, pour évaluer le montant des rénovations.

Seule fermeture, le parc de Bourgueil malgré toutes les démarches faites. Sur Nouvelle Aquitaine, Isabelle Médard avance beaucoup.

Les fermetures estivales sont-elles déjà actées ? Pourrait-on réduire les temps de fermeture ?

Sur Rennes, Charles Compagnon, dans l'opposition à la municipalité, la piste de roller a une empreinte carbone cinq fois plus importante (5 tonnes de plastique). Charles Compagnon a mis les sports de glace dans la défense du sport. Faire évoluer les sports de glace avec par exemple la marche nordique pratiquée sur une piste non surfacée. Pour pratiquer au frais en cas de canicule. Transformer les patinoires en structure multisports est la solution.

Le moment d'aller solliciter les collectivités. C'est maintenant qu'il faut aller frapper aux portes.

Le rendez-vous avec la mairie de Saint-Ouen aura lieu rapidement. Suite notamment à un post un peu méchant, mais qui a été retiré à la demande de la municipalité.

Saint-Étienne est en standby. Florian Otaï a du mal à avoir un contact.

Concernant l'implication de Christelle Sotteau à Langueux, plus d'un million de travaux seront faits sur la structure existante. Le club de Langueux souhaiterait une piste de 56x26.

X. Point sur la commission de révision des textes fédéraux

La commission de révision des textes fédéraux était pilotée par Stéphanie Daval, qui peut poursuivre en qualité d'invitée. Le Conseil Fédéral va prendre la chefferie de cette commission de travail. Elle est constituée du président du CF, de la secrétaire générale, et du DTN, des vice-présidents.

Une harmonisation des règlements des CSN est souhaitée pour une meilleure compréhension.

Deadline au 5 mai pour transmettre les propositions de modification des règlements des CSN et de la CFOA pour la saison prochaine. Cette date est fixée à début mai pour permettre aux membres du CF de les étudier correctement. En tout état de cause pas après le 10 mai.

XI. Planning des réunions BE / CF

Les dates des prochaines réunions BE ont été envoyées par WhatsApp le 5 mars, elles se dérouleront en visio.
25 avril, 16 mai et 6 juin.

Celle de la veille de l'AG aura lieu en présentiel, sans visio.

XII. Questions diverses

La politique de voyage fédéral consistant à partager la chambre ne convient pas à la plupart des membres du BE. Cette politique est dérangeante, car cela empiète sur les obligations personnelles et professionnelles de certains.

La nécessite de choisir les bons interlocuteurs pour le transport de matériel est indispensable. Il faut choisir les bonnes compétences. Pascal indique que le loupé de transport a coûté cher (matériel envoyé en 2 fois). Ça permet de faire des économies que l'on peut utiliser pour faire avancer la fédération.

Noël Morard nous apprend qu'il a du matériel stocké chez lui et se pose la question du local loué à Orléans. Que contient-il et y a-t-il un logisticien qui gère l'envoi et le retour du matériel. Aucune réponse n'est apportée mais le sujet sera de nouveau abordé.

Gwenaëlle Noury interroge sur le format à appliquer aux Elites. Une réunion de travail pour cette thématique est à programmer avant de changer les règlements, sans oublier la présence indispensable de la DTN.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance s'achève à 22h34. Le BE suivant est fixé au 25 avril à 19h00.

Secrétaire de séance :

Irma BARDOUX
Secrétaire Générale

Gwenaëlle NOURY
Présidente